

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>23</i>
<i>Présents :</i>	<i>17</i>
<i>Représentés :</i>	<i>1</i>
<i>Absents :</i>	<i>5</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>18</i>

Séance publique du 01 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 01 juillet à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 juin, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Françoise GALEOTE, Régine DE RODAT, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Karine MINIC, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT.
Mrs. Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Pascal PRINGAULT, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mr Stéphane SANSAC représenté par Mme Karine MINIC

Absents :

Mme Sandrine AUBRY
M Yohan ENCAUSSE
M Michel PELLETIER
M Dominique ROMULUS
Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : Mr Maurice TEULIER

**Délibération n°
DL20240702**

**Plan de financement – Modernisation de l'éclairage
public 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (article L2334-32 à L2334-39 et R2334-19 à R2334-35) ;

Vu La Loi de Finance n°2020-1657 du 29 décembre 2010 ;

Vu la lettre d'engagement de la Préfecture du 8 janvier 2024 fixant les modalités de subventions au titre de la DETR 2024 ;

Vu la convention de groupement de commande passée avec le Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Aveyron (SIEDA) pour les années 2023 à 2025 ;

Vu la délibération DL20240103 approuvant le projet et le plan de financement initial ;

Vu l'arrêté attributif de subvention n°58 en date du 23 avril 2024 au titre des Fonds Verts ;

Il convient de mettre à jour et de délibérer sur le montant de l'opération ainsi que sur le plan de financement.

Ainsi il est proposé de traité l'ensemble des points lumineux restant d'éclairage public pour un montant de travaux qui s'élève à 68 600 € HT.

Oui l'exposé du Maire, rapporteur, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- 1- **D'approuver** le montant des travaux qui s'élève à 68 600,00 € HT ;
- 2- **D'approuver** le plan de financement proposé, à savoir :
 - Etat – Fonds Verts : **10 290,00 €** soit 15%
 - SIEDA : **10 290,00 €** soit 15%
 - Commune : **48 020,00 €** soit 70%
- 3- **D'autoriser** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à l'opération et à prendre toutes décisions nécessaires à la mise en œuvre de ce projet ;
- 4- **De s'engager** à céder au SIEDA les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) émis à l'occasion de ces travaux ;
- 5- **D'adopter** à l'unanimité.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



Le secrétaire de séance
Maurice TEULIER



Délibération certifiée exécutoire par :

- Sa transmission en Préfecture le : **02 JUL. 2024**
- Sa publication :
 - o Affichée le : **02 JUL. 2024**
 - o Retirée le :

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to Maurice Teulier, the secretary of the meeting.